



✓ SERVICES AUX ENTREPRISES / Lot

<p>STAGE N°</p> <p>46/18/1323</p>	<p>ACCUEIL DES CONJOINTS</p> <p>formation accompagnement d'un groupe partenarial à la co-élaboration d'un service d'accueil des conjoints de salariés</p>	<p>Communauté de communes du Grand figeac</p>
-----------------------------------	---	---

LE CONTEXTE DU PROJET

1. Les objectifs :

Le territoire du Grand Figeac est le deuxième bassin de création d'emploi industriel de la Région Occitanie après l'agglomération Toulousaine. Sur 17 000 emplois, l'industrie représente 4 000 salariés avec une croissance de 200 créations par an depuis plusieurs années. Pourvoir ces 200 postes par an, plus les emplois induits et non industriels, n'est pas toujours simple sur un territoire rural disposant d'une ville centre de 10 000 habitants sans certains attraits d'une métropole : pas de cinéma multiplexe, de patinoire ni de piscine olympique ou de bretelle d'autoroute à proximité immédiate pour rejoindre Toulouse en 2h30. Pour autant ce territoire en manque d'attractivité dispose de nombreux atouts avec une qualité de vie hors du commun : paysages, gastronomie, vie culturelle et associative, calme...

Pour maintenir et surtout attirer de nouvelles populations contribuer à l'attractivité des entreprises et du territoire, il est apparu indispensable de :

- concevoir et offrir des services disponibles habituellement en milieu urbain, adaptés à un contexte rural
- communiquer sur leur existence

2. Historique du projet

En 2011, le Syndicat Mixte du Pays de Figeac et le Club d'entreprises « Mode d'emplois » avaient engagé la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à l'échelle du territoire, avec un volet prospectif : « Quelles activités et compétences en territoire de Figeac en 2030 », et un volet interentreprises correspondant à la phase « étude » et « action » d'un EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences). L'UEL (Union des Entreprises Lotoises) et l'Adefpat ont été associées à cette phase opérationnelle.

Dans le cadre de cette GPECT, des besoins individuels et collectifs avaient été identifiés et ont donné lieu à des actions pour y répondre, impliquant particulièrement l'Adefpat : organisation des « Rendez-vous du management » qui ont permis à une vingtaine de dirigeants de bénéficier d'accompagnements individuels et/ou collectifs destinés à développer leurs compétences en management ; conception d'un projet de crèche interentreprises qui a donné lieu à la

construction d'une crèche de 20 berceaux aujourd'hui tous utilisés ; création d'une conciergerie solidaire interentreprises qui est en phase de fonctionnement et de développement, création de chaînes de co-voiturage pour limiter l'impact du coût des déplacements pour les salariés.

Dans la continuité, les questions liées à l'emploi des conjoints ont été mises en avant par de nombreux dirigeants et directeur.rice.s des ressources humaines : une des premières questions posée par les candidats à un poste concerne l'emploi de leur conjoint.e : comment va-t-il (elle) s'insérer professionnellement sur le territoire ? C'est aujourd'hui un tel frein à la venue de nouveaux salariés dans les entreprises que des DRH s'impliquent en plus de leurs fonctions sur la recherche de solution, prennent contact avec les différentes institutions en charge de l'emploi, organisent des rencontres, mettent en réseau les personnes avec les services liés au logement...

Cette solution de résolution au cas par cas, entreprise par entreprise, ne peut perdurer. Il est devenu indispensable de concevoir une solution collective dédiée à cette problématique commune.

LE PROJET

Le projet consiste à **concevoir un nouveau service à disposition des entreprises, d'accueil des conjoints de salariés**. Ce service conçu **sous forme de parcours** sera destiné à être utilisé par les entreprises du territoire. Il aura vocation à **favoriser l'attractivité de ces entreprises et du territoire** du Grand Figeac ; potentiellement à servir d'expérimentation duplicable pour d'autres territoires ruraux. Il devra **mettre en cohérence et optimiser l'ensemble des offres et outils existants**. Il **s'agira d'un service pour les entreprises, créé par les entreprises avec l'appui des collectivités territoriales et des institutionnels concernés**.

L'ensemble des parties prenantes, par delà leurs problématiques propres de développement d'entreprise ou de préservation de l'intérêt général, se retrouve autour de valeurs communes. La communauté de communes du Grand Figeac va mandater par délibération les membres du groupe projet, considérés comme des participants, pour élaborer ce projet d'intérêt général. L'objectif est de favoriser le travail en synergie des différentes parties prenantes de ce projet d'intérêt général. La collectivité a sollicité la formation-développement pour les accompagner dans la co-construction du projet.

ANALYSE DES BESOINS DES PARTICIPANTS ET CONDITIONS DE REUSSITE DU PROJET

Les représentants des différents acteurs du territoire, membres du groupe de travail et du groupe d'appui, ont exprimé des besoins et attentes spécifiques vis-à-vis de ce projet : mutualiser des solutions sur une problématique commune, améliorer la mise en réseau des entreprises, prendre en compte plus que la question de l'emploi (le renoncement à l'attrait des grandes villes, le logement), favoriser le développer des compétences transversales, renforcer l'attractivité du territoire.

La création de ce service aura besoin de relais de communication entre les entreprises, de communication institutionnelle et média pour faciliter sa diffusion et venir appuyer la thématique de l'attractivité territoriale. Les membres du groupe projet possèdent tous des compétences liées à leurs pratiques professionnelles. Pour autant ils doivent développer de nouvelles compétences liées à la construction d'un projet collectif complexe.

LES OBJECTIFS DE FORMATION-DÉVELOPPEMENT

En déroulant la démarche projet, le formateur permettra aux participants de développer les compétences suivantes :

- Formaliser un cadre de référence commun (diagnostic partagé, motivations, bases du projet, lien avec le territoire)
- Définir des objectifs et une stratégie de mise en œuvre
- Définir l'offre de service de l'activité visée et l'implication des différents partenaires du territoire sur sa création
- Concevoir et réaliser un prototype du nouveau service et le tester auprès des personnes ciblées
- Estimer les conditions de faisabilité organisationnelles et humaines, techniques, économiques, financières, commerciales, administratives...
- Planifier les actions et les moyens à mettre en œuvre pour finaliser le projet
- Identifier et mobiliser le futur maître d'ouvrage

LE GROUPE PROJET

Le groupe projet est constitué de dirigeants, de responsables RH et de représentants des acteurs publics de l'entreprise, de l'emploi et de l'attractivité territoriale :

Entreprises :

Nom Prénom	Activité professionnelle	Commune
1. ALTAZIN Lily	Directrice agence Adecco	Figeac
2. CERQUEIRA Elisabeth	Responsable développement RH Ratier Figeac	Figeac
3. CHATENAY Nathalie	Directrice des RH CEA	Gramat
4. VAN LOO Laurence	Dirigeante Atalante et vous	Figeac
5. CHASSAIN Nathalie	Consultante Randstad	Figeac
6. ISSART Philippe	Dirigeant Lomaco	Figeac
7. ROUQUETTE Stéphanie	Directrice des RH Fermes de Figeac	Lacapelle Marival

Institutionnels :

Nom Prénom	Fonction	Institution
HAQUEMAND Valérie	Coordinatrice du plan marketing départemental	Département du Lot
JAMMES DUCHESNE Julie	Conseillère emploi RH	CCI du Lot
GARDERE Arnaud	Chargé de mission développement	Sous préfecture de Figeac
CLAIRE Germaine	Directrice	Pôle Emploi Figeac

Les personnes sous statut de fonctionnaire ne sont pas éligibles au FEADER et participent à l'accompagnement en tant qu'auditeurs libres

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

PHASE 1 : Diagnostic partagé, bien cerner le problème (1,5 j)

PHASE 2 : Concevoir le ou les parcours des conjoint-e-s (2,5 j)

PHASE 3 : Dimensionnement du service, fabriquer et tester la mécanique (2 j)

PHASE 4 : Définition des conditions de réussite du projet de services aux conjoints (2 j)

GROUPE D'APPUI AU PROJET

Organisme de développement : Communauté de communes du Grand Figeac

Animation : Solène Riaublanc (Figeacteurs)*

Elu référent : Fausto Araqué, vice-président du Grand Figeac en charge du développement durable et de l'environnement, administrateur Adefpat*

Composition du groupe :

- Vincent Labarthe, président de la communauté de communes du Grand Figeac*
- Dominique Olivier, président de Figeacteurs*
- Serge Rigal, président du Conseil départemental du Lot*
- Thomas Chardard, président de la CCI du Lot*
- Sarah Feron, chargée de mission développement territorial, préfecture du Lot*
- Arnaud Gardere, chargé de mission développement, sous préfecture de Figeac*
- Murielle Henry-Tchissambou, directrice territoriale Pôle Emploi Lot/Tarn et Garonne*
- Cédric Beaussonie, Chargé de mission entreprises du Grand Figeac*
- Isabelle Echalié, chargée de mission RH, Cauvaldor Expansion*
- Bruno Serier, conseiller en formation développement, Adefpat*

Modalités de mobilisation du GAP :

*La totalité des membres du groupe d'appui au projet (ou leur représentant) et du groupe projet se sont réunis en présence des intervenantes le 27 juin 2018 pour valider les objectifs de l'accompagnement, les grandes lignes de son contenu et définir les modalités d'implication de chacun. L'opportunité de l'accompagnement a été validé à l'unanimité des participants (*personnes présentes ou représentés)*